



Déclaration liminaire SNUipp.FSU65 – CAPD du 30 mai 2013

Monsieur le Directeur Académique
Monsieur le Secrétaire Général
Mesdames et Monsieur les IEN

Traditionnellement la CAPD du mouvement est l'occasion de revenir sur le déroulement d'une année scolaire. Celle que nous venons de vivre a été marquée par une actualité importante, riche d'espoirs mais aussi de désillusions.

Les espoirs sont nés de l'affichage par le gouvernement d'une volonté de redonner des moyens à notre Service Public National, et notamment en annonçant une priorité à l'école primaire. Les désillusions ont commencé dès septembre quand nos collègues ont compris qu'ils ne seraient pas associés aux travaux préparatoires à l'élaboration de la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'Ecole. La concertation annoncée par le MEN dans l'optique de refonder l'Education Nationale, s'est cantonnée à des travaux entre « experts » désignés par le pouvoir. Bien entendu, les organisations syndicales ont été invitées à donner leur point de vue, mais sur des sujets déterminés en amont et dans la limite d'un temps extrêmement contraint. Ce défaut de naissance sera difficile à réparer, d'autant que ses effets sont manifestes dans la loi présentée au parlement.

La préoccupation prioritaire de nos collègues concerne le niveau des effectifs dans les classes : 14 000 postes seront créés en 5 ans qui ne compenseront pas les destructions opérées dans la décennie écoulée, et alors que la démographie de la France suit une courbe croissante. Nous avons vu la conséquence immédiate de cette insuffisance dès les opérations de carte scolaire 2013. Le 65 continue à rendre des postes, pour compenser les hausses d'effectifs que connaissent d'autres départements. C'est toujours la logique du nivellement par le bas qui prévaut.

La deuxième préoccupation des enseignants porte sur la prise en charge de la difficulté scolaire. Ils plébiscitent le rétablissement des postes de RASED nécessaires à cette prise en charge. Or les RASED sont à peine évoqués dans l'annexe et uniquement pour mentionner que leur rôle et leurs missions seront redéfinis. La médicalisation croissante des difficultés des élèves est un contresens qui nous conduit dans l'impasse.

Les dispositifs « plus de maîtres » et « scolarisation des moins de 3 ans » pour quelques uns, seront financés au détriment de la baisse des effectifs pour tous.

La nouvelle définition des obligations réglementaires de service ne répond que très partiellement aux besoins des équipes. Nos collègues manifestent tous leur besoin de temps pour travailler ensemble, sur des sujets dont ils auront décidé. L'expérience du projet d'école de plus en plus cadré par la hiérarchie, fait craindre qu'il n'en soit de même pour les 24h forfaitaires destinées à la concertation. Le travail invisible des enseignants n'est toujours pas reconnu. Il ne l'est pas davantage dans leurs rémunérations alors que le point d'indice des fonctionnaires reste gelé pour la 3ème année consécutive et que les négociations portent sur la mise en place d'une indemnité qui ressemble à une aumône.

La réforme des rythmes, imposée par décret, a suscité un mouvement de révolte de grande ampleur. Les dispositions arrêtées, alors que la semaine de 4 jours imposée en 2008 faisait l'unanimité contre elle, ont conduit nos collègues à se mobiliser. En creux, cette réforme induit l'idée que c'est le temps scolaire qui pose problème dans la journée de l'enfant. C'est-à-dire le temps structuré, pensé, organisé et assuré par les enseignants. On le diminue pour le transférer à des intervenants dont rien ne garantit ni la formation ni la pérennité des missions. Rien ne garantit non plus que le temps périscolaire sera gratuit pour tous et partout. Avant de modifier la semaine scolaire il eût fallu redéfinir les missions assignées à l'école et retravailler les programmes de 2008 majoritairement dénoncés par les enseignants.

Pour finir, cette réforme porte en germe la main mise croissante du pouvoir politique local sur l'Ecole, voire la fin du Service Public National d'Etat de l'Education Nationale. Le SNUipp.FSU65 ne peut cautionner cette réforme.

Les enseignants ne sont pas les seuls à douter du bien fondé de cette réforme si l'on en juge par le peu d'engouement qu'elle suscite auprès des élus et des parents d'élèves.

Si la question de la prise en charge des enfants par le corps social est légitime, elle ne peut être le projet de l'Ecole. L'Ecole doit accueillir, éduquer et former tous les enfants pour leur permettre de devenir des adultes et citoyens capables de participer à la construction d'une société plus juste et bénéfique pour tous. Pour cela, elle doit être protégée de toutes les dérives qui conduisent à affaiblir son rôle en la soumettant à des pressions locales.

Les enseignants également doivent être protégés de ces pressions, mais également de toutes les agressions dont ils sont l'objet dans un monde dont la violence faite aux plus faibles augmente chaque jour un peu plus, rendant nos collègues réceptacles d'une colère dont ils ne sont pas les responsables.

C'est ce que les enseignants attendent de leur hiérarchie, afin d'assurer au mieux leur responsabilité à l'égard de leurs élèves et de la société.

magali laborde, joëlle noguère, pierre torres et roselyne bergé-sarthou
pour le SNUipp.FSU65